Des vignerons se lancent dans le délicat surgreffage

Yves Merz, La Côte, 30 juin 2003.

Placez un greffon de gamaret sur un plant de chasselas. Un an après, le produit de votre récolte a changé. Un petit miracle ? Pas si simple.

Le chasselas n'a plus la cote. A tort. Mais les producteurs doivent s'adapter à la demande. Il faut donc diversifier. En arrachant et replantant ? C'est possible. Mais il faut en avoir les moyens. Car la vigne ne produira une récolte normale qu'après 4-5 ans. Heureusement, une autre solution existe : le surgreffage en T-bud et en Chip-bud.

Aymé Berger, vigneron à Allaman, et René Taurian, de Perroy, se sont lancés dans cette délicate opération. Non sans avoir suivi un cours et s'être procuré un coffret contenant un guide explicatif, une pince coupe-greffons, un greffoir, une pierre à aiguiser, et du ruban de ligaturage.

Nous faisons les Mexicains, plaisantent-ils dans les vignes. Les Mexicains ?

Depuis les années 90, la société française Worldwide Vineyards envoie en Suisse des équipes de Mexicains pour effectuer les surgreffages. Ce sont les pionniers de cette technique et les meilleurs pratiquants. Mais les faire venir des Amériques a son coût et ses complications, surtout pour faire entrer ces employés en Suisse, nous déclare-t-on au siège de la société.

Le surgreffage n'entraîne qu'un an de perte de récolte.

C'est pourquoi Marc Birebent, gérant de Worldwide Vineyards, a mis au point ce kit et ces formations, relayés en Suisse par la maison Avidor, à Villars-Sainte-Croix.

Le gros avantage de cette technique, c'est qu'on préserve le système racinaire. Après deux ans déjà, la récolte reciblée correspondra, en quantité et en qualité, à l'âge de la vigne. Et l'inconvénient, c'est que le surgreffage exige beaucoup de travail. Pour placer les greffons un à un. Et surtout dans le suivi. *En travaillant à deux*, nous nous motivons, souligne Aymé Berger. Pour réussir ce type d'opération, il faut que le vigneron soit habile de ses mains, qu'il ait envie de se donner de la peine, qu'il prête un intérêt pour la plante en tant qu'individu, et qu'il soit attentif au développement de son surgreffage.

Le problème, c'est que ce travail doit se faire au moment où nous avons plein d'autres travaux à faire dans la vigne, remarquent les deux collègues.

Aymé Berger a surgreffé 500 plants de pinot noir avec du gamaret. Et René Taurian 500 plants de chasselas avec du gamaret aussi. Leur premier souci est de devoir arroser copieusement la vigne pour lui donner de la vigueur. Vu la météo, ce n'est pas une mince affaire.

Ils sont de plus en plus à se lancer.

Difficile de connaître exactement l'ampleur du phénomène. Aymé Berger et René Taurian font partie d'un petit groupe de pionniers qui a tendance à grossir. Les Suisses sont les clients les plus intéressés, confie le gérant de Worldwide Vineyards. Ils sont toujours à la pointe des nouveautés. La maison Avidor, à Villars-Sainte-Croix organise des cours et vend les kits de surgreffage. Cette année

nous avons mis sur pied deux cours avec une quinzaine de personnes, dont la plupart étaient vaudoises, précise Basile Aeberhard, oenologue chez Avidor. En majorité, les cépages surgreffés sont le chasselas et le pinot, remplacés par le Sauvignon blanc, la syrah le merlot, le garanoir ou le gamaret. Worldwide Vineyards a calculé que le surgreffage de 3000 souches effectué par un vigneron lui coûtait 7000 euros de prestations et 5700 euros de perte de récolte. Soit un coût global de 12700 euros. En comparaison, l'arrachage et la replantation coûteraient plus de 35000 euros (chiffres valables pour la France). Sur le long terme, ces différences diminuent.

